

LIANCOURT magazine



ILS FONT LIANCOURT :

Maëlie Coquelle : n° 7,
passion basket !

p.4

ÉVÈNEMENTS :

5^{ème} Forum des
associations et services

p.8

VILLE EN VERT :

Journées éco-citoyennes :
nettoyons la nature !

p. 18

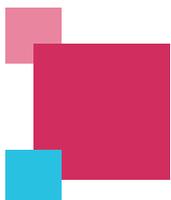


La culture
essentielle
pour tous



SOMMAIRE

- * 4 **ILS FONT LIANCOURT**
Maëlie Coquelle : n° 7, passion basket !
- * 7 **VILLE EN MOUVEMENT**
La ville de Liancourt intègre le RPE de la Vallée Dorée
L'ENT fait son entrée à l'école élémentaire Jean Macé
- * 8 **ÉVÈNEMENTS**
5^{ème} Forum des associations et services
- * 10 **LE DOSSIER**
La culture essentielle pour tous
- * 17 **LIANCOURT EN CHANTIER**
La Maison de Santé Pluridisciplinaire de la Vallée Dorée
- * 18 **VILLE EN VERT**
Journées éco-citoyennes : nettoignons la nature !
- * 20 **SANTÉ**
Bilan du centre de vaccination du Liancourtois
- * 22 **ÇA BOUGE À LIANCOURT**
- * 25 **CITOYENNETÉ**
Les trottoirs aux piétons !
- * 26 **LIANCOURT PRATIQUE**
Permanences des élus
- * 27 **TRIBUNES LIBRES**



ÉDITORIAL

CENTRE-VILLE : OPÉRATION REDYNAMISATION !

La municipalité porte son projet de redynamisation du centre-ville depuis le lancement par l'État de l'opération "Cœur de ville" en 2018, plutôt destinée aux communes de plus de 20 000 habitants et pour laquelle la ville de Liancourt n'avait pas été retenue.

En 2019, le Conseil Régional Hauts-de-France a lancé son appel à projet "Redynamisation des centres-villes et centres-bourgs" pour les communes de moins de 20 000 habitants, qui s'inspirait dans les grandes lignes de l'opération "Cœur de ville".

La commune de Liancourt a répondu à cet appel à projet en présentant sa stratégie de redynamisation de son centre-ville et son dossier a été retenu. Elle peut ainsi bénéficier d'un soutien financier du Conseil Régional Hauts-de-France d'un montant maximal de 1 million d'euros sur la période 2020-2023.

En cette année 2021, le Conseil Régional a subventionné la commune à hauteur de 280 635 € pour le rachat de quatre cellules commerciales situées 20-26-28 et 11 rue Victor Hugo, ainsi que pour l'aménagement des locaux d'activités médicales en lien avec la Maison de Santé Pluridisciplinaire, actuellement en construction.

Pour 2022, nous solliciterons à nouveau le Conseil Régional, cette fois pour la rénovation de la place de La Rochefoucauld qui se déroulera en deux phases. Ce nouvel aménagement permettra de faire éclore un centre-ville convivial, privilégiant les piétons aux voitures, facilitant les rencontres et les échanges entre les citoyens. Il répondra également à la nécessaire adaptation des villes aux enjeux climatiques avec la mise en place d'un traitement adapté des eaux pluviales et une végétalisation de l'espace urbain.

La première phase d'aménagement concernera la partie de la place située autour de la statue de François Alexandre Frédéric de La Rochefoucauld, la partie haute de la rue Victor Hugo et ses abords immédiats. Ces travaux importants, très attendus, apporteront de nombreuses gênes mais sont indispensables à la redynamisation du centre-ville et à l'embellissement de notre cité.



Roger Menn,
Maire de Liancourt
Président de Oise Habitat

ILS FONT LIANCOURT

**MAËLIE
COQUELLE :
N° 7, PASSION
BASKET !**

Maëlie Coquelle, jeune liancourtoise de 14 ans, a intégré en septembre 2021 le Nogent Basket-Ball Club au sein de l'équipe U15 féminine qui évolue en championnat national Élite. La vie de cette jeune basketteuse prometteuse est désormais rythmée par les entraînements et les compétitions !



SES DÉBUTS EN BASKET-BALL

Maëlie a débuté le basket-ball en septembre 2016 dans l'équipe des poussines (U7) du Montataire Basket-Ball. Elle va pratiquer son sport favori durant quatre ans au sein de ce club dans lequel joue également sa maman qui encadre les équipes de jeunes joueuses. Maëlie, d'un naturel timide, apprécie alors beaucoup d'être coachée par sa mère ainsi que le caractère convivial du club.

Elle progresse rapidement et alors qu'elle joue en équipe U11 il y a deux ans, elle est repérée par un conseiller technique fédéral. Elle intègre alors une sélection des meilleures joueuses de l'Oise avec lesquelles elle s'entraîne tous les dimanches et lors de stages intensifs de basket-ball durant les vacances scolaires. En mai et juin 2021, en parallèle des matchs et entraînements, Maëlie passe les tests d'entrée au Pôle Espoirs de Picardie. En ce qui concerne le basket-ball, chaque région de France est dotée d'un Pôle Espoirs dans lequel se retrouvent les garçons et les filles qui souhaitent mener un triple projet : scolaire, sportif et personnel, dans des conditions optimales. Les joueurs faisant partie du regroupement d'un Pôle Espoirs ont l'obligation de jouer en championnat Élite France U15. Dans les Hauts-de-France, seuls quatre clubs féminins évoluent actuellement dans ce championnat et notamment le Nogent Basket-Ball Club (NBBC), situé à quelques kilomètres seulement de Liancourt.

L'INTÉGRATION AU PÔLE ESPOIRS DE PICARDIE

Bien qu'elle soit sélectionnée pour intégrer le Pôle Espoirs de Picardie, Maëlie renonce à suivre cette formation qui implique notamment d'être scolarisée en internat au collège Saint-Martin d'Amiens. Malgré sa passion pour le basket-ball, encore jeune, elle préfère rester auprès de sa famille et de ses amis. Mais son talent va finalement lui permettre de réaliser son rêve ! En effet, le responsable du recrutement appelle les parents de Maëlie pour les informer que l'entraîneur de l'équipe U15 du NBBC tient absolument à ce que la jeune basketteuse rejoigne son équipe. Un compromis est donc trouvé : Maëlie intègre le Pôle Espoirs de Picardie en tant qu'externe : elle reste vivre à Liancourt avec sa famille, reste scolarisée dans son collège et rejoint l'équipe U15 du NBBC. Elle conserve même son numéro 7 fétiche ! Elle fait désormais partie intégrante de l'équipe U15 de Nogent-sur-Oise, constituée de dix joueuses : huit internes au collège Saint-Martin d'Amiens et deux externes, Maëlie et sa coéquipière Emilie, originaire de Clermont.

UN ENTRAÎNEMENT INTENSIF

Les jeunes qui intègrent les Pôles sont appelés "Potentiels" car ils disposent des qualités nécessaires pour accéder à un haut niveau sportif. Le but pour les entraîneurs et recruteurs est de découvrir ce que peut devenir chaque jeune qui intègre une structure d'entraînement intensif tel qu'un Pôle. La formation "basket" est orientée prioritairement sur les aspects techniques, tactiques et physiques.

Maëlie a intégré le Pôle Espoirs en tant qu'externe mais s'est engagée à suivre un planning sportif très rigoureux. Ainsi, les lundi et mardi soirs, Maëlie s'entraîne durant deux heures à Nogent-sur-Oise, soit avec d'autres équipes, soit individuellement, afin de progresser techniquement. Chaque mercredi après-midi, elle rejoint les joueuses de son équipe à Amiens. Le jeudi, elle doit travailler sa technique individuelle et faire du renforcement musculaire. Enfin le vendredi, lorsque les jeunes joueuses de son équipe, internes à Amiens, reviennent dans l'Oise, Maëlie les retrouve à Nogent pour un dernier entraînement en fin d'après-midi.

Le samedi est le seul jour réservé à la vie de famille puisque le dimanche est, quant à lui, consacré aux compétitions. Le NBBC, jouant en championnat national Élite U15, est amené à rencontrer, en ce début de saison, des équipes des Hauts-de-France et d'Île-de-France : Arras, Dunkerque, Marne-La-Vallée... En fonction des résultats du NBBC, les rencontres de la deuxième phase du championnat se dérouleront avec des équipes issues de régions plus éloignées géographiquement : Grand Est, Normandie...

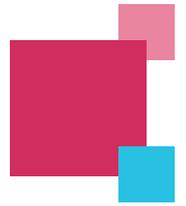
Maëlie est fière d'avoir intégré le Pôle Espoirs et s'investit avec cœur dans cette aventure. Les premiers matchs ont été durs à gérer psychologiquement car elle a dû s'adapter à de nouvelles techniques de jeu, de nouvelles coéquipières. C'est également un rythme très soutenu qui demande une grande organisation et beaucoup de rigueur. Mais Maëlie a beaucoup de ressources et elle a su trouver sa place au sein de cette équipe. Une vraie cohésion est en train de naître et depuis quelques semaines, Maëlie s'épanouit de plus en plus. Ses coéquipières savent désormais qu'elles peuvent compter sur elle ! Elle témoigne : "Je suis contente d'avoir plus de temps de jeu à chaque match et lorsque je sors, le coach me félicite souvent." Elle occupe principalement le poste d'ailière. C'est un poste polyvalent où la joueuse doit être capable aussi bien de tirer à trois points que de jouer dans la raquette, en aidant ses coéquipières sous le panier au rebond. Il faut être agile et rapide dans la phase offensive et savoir s'imposer en défense.



UNE BRILLANTE COLLÉGIENNE

Maëlie Coquelle est aussi une jeune fille comme une autre qui poursuit ses études avec sérieux. Elle est actuellement en classe de 3^{ème} et a déjà le brevet des collèges dans un coin de la tête. Elle souhaiterait exercer un métier dans le domaine de la cybersécurité et veut faire des études. Son désir est de pouvoir concilier au mieux sa passion pour le basket et sa scolarité. Une situation qu'elle gère aujourd'hui très bien puisque, malgré les entraînements et les compétitions, et sans bénéficier d'aménagement d'emploi du temps particulier, Maëlie dispose d'une solide moyenne générale.

Maëlie a la chance d'être très entourée : le basket-ball est une affaire de famille ! L'organisation familiale est elle aussi rythmée par le basket-ball et tous sont très fiers du brillant parcours sportif de Maëlie. C'est une jeune fille épanouie qui a trouvé un équilibre entre le collège, la famille et sa passion ! Nous lui souhaitons beaucoup de succès et de poursuivre son ascension dans le monde du basket pour défendre, peut-être un jour, les couleurs de la France !



LA VILLE DE LIANCOURT INTÈGRE LE RPE DE LA VALLÉE DORÉE

Lors de la réunion de Conseil Municipal du 14 décembre 2020, les élus liancourtois se sont prononcés favorablement au transfert de la compétence "Relais d'Assistantes Maternelles" (RAM) à la Communauté de Communes du Liancourtois - La Vallée Dorée (CCLVD). Cette adhésion au RAM de la Vallée Dorée est devenue effective le 1^{er} septembre dernier, date à laquelle les RAM ont également été transformés par la loi en Relais Petite Enfance (RPE).



Samedi 9 octobre 2021, les assistantes maternelles de la commune étaient conviées à l'hôtel de ville pour une première réunion d'information sur le tout nouveau RPE. Elles ont été accueillies par Valérie Menn, Maire-adjointe chargée de la petite enfance et Sophie Menet, Directrice du RPE. Lors de cette rencontre, le relais et ses actions ont été présentés puis un échange fructueux a eu lieu entre les professionnelles de la petite enfance.

Le RPE va notamment animer un atelier d'éveil et de partage, chaque deuxième mardi du mois, alternativement à la médiathèque Lucien Charton et à la salle annexe Guy Lejeune, afin de favoriser la socialisation des tout-petits et les échanges entre les assistantes maternelles.

Le RPE se situe dans les locaux de la CCLVD et constitue à la fois un lieu d'accueil et d'information pour les parents et un lieu d'échanges et de professionnalisation pour les assistantes maternelles.



L'ENT FAIT SON ENTRÉE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN MACÉ

Les enseignants de cycle 3 de l'école élémentaire Jean Macé ont fait la demande à la municipalité de pouvoir bénéficier de l'Espace Numérique de Travail (ENT) ONE 1^{er} degré afin de former les élèves à cet outil simple

d'utilisation, accessible via un ordinateur, une tablette, un téléphone connecté. Cet espace permet de faciliter la communication entre l'école et la famille, tout en valorisant les activités réalisées par les enfants en classe. Le Conseil Municipal du 23 septembre 2021 a adopté le principe de l'adhésion à l'ENT pour les deux classes de CM1 et les deux classes de CM2 de l'école élémentaire Jean Macé. Le coût de cette adhésion s'élève à 1,55 € par élève et 81 élèves sont concernés par ce dispositif. Les élus liancourtois sont favorables à l'extension de l'utilisation de cet outil numérique, dans un premier temps pour les élèves de cycle 3, au sein des deux écoles de la ville.

ÉVÈNEMENTS



5^{ÈME} FORUM DES ASSOCIATIONS ET SERVICES

Après une année d'absence en raison de la pandémie de COVID-19, le 5^{ème} Forum des associations et services a fait son retour à la rentrée 2021. En effet, malgré un contexte sanitaire toujours difficile, la municipalité a tenu à organiser cette manifestation afin de soutenir le monde associatif, fortement affecté par les confinements successifs.

Les associations ont, dans leur grande majorité, répondu à l'invitation de la municipalité et 21 clubs liancourtois étaient présents, dimanche 5 septembre à la salle Guy Lejeune, pour faire découvrir leur activité à la population. Michel Birck, Maire-adjoint chargé des sports et Sébastien Rabineau, Maire-adjoint chargé de la culture et référent associatif, ont accueilli les bénévoles dès 9 heures autour d'un petit-déjeuner.



Durant cette journée conviviale, les visiteurs, nombreux malgré l'obligation du pass sanitaire, ont pu découvrir la richesse du tissu associatif liancourtois ainsi que les différents services municipaux (école de musique, ateliers d'arts plastiques et d'expression orale et théâtrale) et obtenir les informations nécessaires pour s'inscrire à des activités sportives, culturelles, de loisirs...

Lors de la clôture de cet évènement, Roger Menn, Maire de Liancourt, a remercié chaleureusement tous les bénévoles pour leur présence lors de cette journée mais également pour leur implication quotidienne dans la vie associative liancourtoise, qui permet d'une part, de tisser des liens sociaux et d'autre part, de transmettre des valeurs essentielles à une vie collective harmonieuse.





LA CULTURE ESSENTIELLE POUR TOUS

La pandémie de COVID-19 que nous traversons depuis presque deux années a durement touché le monde culturel. Les confinements successifs et les différentes restrictions d'activités nous ont fait prendre conscience à quel point la culture est essentielle à l'épanouissement de l'être humain. La municipalité mène depuis de nombreuses années une politique culturelle volontariste. Elle a ainsi doté la ville de Liencourt d'équipements modernes et accueillants et développé des services publics culturels accessibles à tous.

LE CENTRE CULTUREL ALEXANDRE URBAIN

Situé 5 rue du Général Leclerc, le centre culturel Alexandre Urbain est un lieu de vie et de rencontre dédié aux arts et à la culture. Cette belle maison bourgeoise était autrefois la propriété de Monsieur et Madame Pierre Détré. C'était à la fois leur maison familiale et le siège social de l'entreprise de transports Détré. Au décès de leurs parents, les héritiers ont souhaité vendre le bien et c'est la commune de Liancourt qui est devenue propriétaire de cette bâtisse de caractère. L'équipe municipale souhaitait sauvegarder et valoriser ce bel élément de l'architecture liancourtoise. Elle a choisi d'y installer l'école municipale de musique et de créer des locaux dédiés à la culture ainsi qu'une salle de spectacle.

L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

L'école municipale de musique a été créée en 1991 par Alexandre Urbain, Maire-adjoint chargé de la culture et fête donc ses 30 ans d'existence. Elle est dirigée par Christine Pinon en collaboration avec Thierry Balliner, Maire-adjoint délégué à l'école municipale de musique. Elle est fréquentée cette année par environ 160 élèves. Les plus jeunes sont accueillis dès l'âge de 3 ans en cours d'éveil musical. Puis à partir de 7 ans, à l'issue du CP, les enfants peuvent apprendre la pratique d'un instrument. Pour les adultes, il n'y a pas de limite, on peut apprendre à tout âge l'instrument dont on a toujours rêvé de jouer ! Et de ce côté-là l'offre est abondante avec quatorze instruments proposés : guitare classique, guitare basse, guitare électrique, guitare folk, piano, batterie, violon, violoncelle, saxophone, trompette, clarinette, flûte traversière, harpe et accordéon.

Les cours de formation musicale ou solfège sont obligatoires pour tous les enfants et jeunes (jusqu'à leur entrée au lycée) qui suivent des cours de formation instrumentale. C'est également vivement conseillé pour les adultes novices car pour devenir musicien, il est préférable de savoir lire une partition et connaître les rythmes !



Le but de la musique étant de jouer à plusieurs et de se produire sur scène, certains professeurs animent différents ensembles. Ainsi, l'atelier "Musiques Actuelles" et l'atelier "Musiques Actuelles Junior" sont tous deux dirigés par Laurent Boile, professeur de batterie. L'ensemble à cordes "Appassionato" est, quant à lui, dirigé par Christine Pinon, professeur de violon, alors que l'atelier "Improvisations" est dirigé cette année par le nouveau professeur de saxophone, Hugo Contini. Ces différents groupes se produisent en public en principe au mois de juin à l'occasion de la Fête de la Musique ou des "Premières Notes de l'Été", rendez-vous musical organisé depuis deux ans dans le magnifique cadre du parc de la médiathèque.

L'ATELIER MUNICIPAL D'ARTS PLASTIQUES

L'atelier d'arts plastiques, animé par Hugo Minder, rencontre un énorme succès. Il s'adresse aussi bien aux adultes qu'aux enfants et adolescents. Plusieurs cours sont proposés tout au long de la semaine durant lesquels les élèves apprennent différentes techniques artistiques et les approfondissent au fil du temps. Les œuvres des élèves sont, chaque année au mois de juin, exposées à la médiathèque Lucien Charton. Les artistes les plus confirmés peuvent, quant à eux, exposer leurs toiles dans la cafétéria du centre culturel Alexandre Urbain, puis, quand leur production le permet, à la médiathèque Lucien Charton.

L'ATELIER MUNICIPAL D'EXPRESSION ORALE ET THÉÂTRALE

On trouve, au dernier étage du centre culturel Alexandre Urbain, des locaux dédiés à l'atelier d'expression orale et théâtrale. Des cours de théâtre sont proposés à partir de 7 ans et sans limite d'âge ! Les ateliers de théâtre adultes et seniors sont animés par Delphine Nolin alors que les cours dédiés aux plus jeunes sont dispensés par Clem Bertin au sein de deux groupes d'âge : les 7 - 10 ans et les 11 - 15 ans. En fin d'année scolaire, les élèves présentent le fruit de leur travail sur la scène du centre culturel Alexandre Urbain, devant famille et amis, toujours nombreux à venir les applaudir. Ces représentations constituent des moments de partage toujours drôles et bienveillants, essentiels au monde culturel.

UNE SALLE DE SPECTACLE CONVIVIALE

Le centre culturel Alexandre Urbain dispose enfin d'une salle de spectacle d'une capacité de 64 places qui possède une excellente acoustique. Très intimiste, cette salle permet un réel échange entre les artistes et le public. La programmation culturelle, suspendue depuis plusieurs mois en raison des contraintes sanitaires imposées par l'épidémie de COVID-19, devrait reprendre en principe en janvier 2022. Sébastien Rabineau, Maire-adjoint chargé de la culture, a d'ores et déjà choisi les spectacles pour le premier semestre 2022. Pièces de théâtre, concerts, spectacles pour enfants se succéderont afin de satisfaire un maximum de Liancourtois. Vous pourrez découvrir tout à la fois des amateurs locaux et des professionnels.

UNE TARIFICATION ATTRACTIVE POUR PERMETTRE À TOUS D'ACCÉDER AUX ACTIVITÉS CULTURELLES

La municipalité de Liancourt a mis en place une tarification attractive pour permettre à tous les Liancourtois d'accéder à la culture, quel que soit leur niveau social. Les tarifs de l'école de musique comme ceux des ateliers d'arts plastiques et d'expression orale et théâtrale sont calculés en fonction du quotient familial et sont donc dégressifs. Pour l'année scolaire 2021-2022, la participation familiale trimestrielle s'échelonne ainsi entre 45,67 € au tarif plein et 11,42 € pour les familles les plus modestes.

La tarification de la salle de spectacle est également accessible aux petits budgets. Les places pour des spectacles assurés par des professionnels sont au prix de 10 € (5 € pour les moins de 18 ans). Les places de spectacles en direction des enfants ainsi que les représentations des artistes locaux sont, quant à elles, vendues au prix de 5 € (2,5 € pour les moins de 18 ans). Une sortie bien moins coûteuse qu'une séance de cinéma et située au cœur de votre cité !

LA MÉDIATHÈQUE LUCIEN CHARTON

Inaugurée en mars 2010, la médiathèque Lucien Charton symbolise une double ambition municipale : sauvegarder le patrimoine historique de la ville et offrir aux Liancourtois des services publics utiles, modernes et accessibles à tous.



LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE LIANCOURTOIS

Le chantier d'aménagement de la médiathèque a été conduit dans le respect de l'architecture caractéristique du XVIII^{ème} siècle qui est celle de l'aile Sud des Communs du château du Duc de La Rochefoucauld. Les travaux ont duré trois ans, avec dans un premier temps la dépose et repose, après rénovation complète, de la charpente du bâtiment datant elle aussi du XVIII^{ème} siècle. La laiterie est un des éléments architecturaux remarquables qui a justifié l'inscription des Communs du château à l'inventaire supplémentaire des Bâtiments de France. Entièrement recouverte de marbre gris, elle a été restaurée et abrite aujourd'hui une salle dédiée au Duc de La Rochefoucauld. Enfin, l'horloge et les sculptures donnant sur le parc ont, elles aussi, été sauvegardées. Le coût total de cette réalisation est de 3 829 000 €. Liancourt est le premier financeur (1 640 000 €) mais a pu compter sur d'importants concours financiers du Conseil Départemental de l'Oise (1 065 000 €) et de l'État : Direction Régionale des Affaires Culturelles de Picardie (500 000 €) et FCTVA (624 000 €).



La médiathèque Lucien Charton est ouverte du mardi au samedi et accueille les adultes, les étudiants, les lycéens, les collégiens et les familles... Elle est dirigée par Delphine Tomala qui est secondée par deux bibliothécaires, Léa Gronnier et Jean-Marc Lecuru. Les locaux sont organisés en différents secteurs et notamment un consacré aux adultes, un autre aux amateurs de mangas et bandes dessinées et un dernier dédié aux enfants. Tapis, coussins, canapés offrent ainsi aux plus petits l'occasion de partager avec leurs parents ou grands-parents des instants autour de la lecture. Ces différents espaces, chaleureux et accueillants, permettent à chacun de partir à la découverte des nombreux ouvrages présents au sein de la médiathèque et pouvant faire l'objet d'un prêt. Des ordinateurs et des espaces de travail sont également à disposition du public. A l'étage de ce superbe bâtiment, une grande salle accueille tout au long de l'année des expositions. Les artistes locaux peuvent ainsi faire découvrir leur talent aux Liancourtois ainsi qu'aux élèves des différentes classes en visite à la médiathèque. Certains artistes sont d'ailleurs présents pour accueillir les enseignants et leurs élèves afin de leur révéler leurs techniques et d'échanger avec les enfants.

La directrice de la médiathèque organise chaque année un concours de nouvelles et de poésies. A cette occasion, les écrivains sont invités à imaginer un récit autour de quatre mots imposés.

Lors de cette année 2021, la médiathèque s'est dotée de nouveaux outils numériques modernes. Les usagers peuvent ainsi désormais consulter le catalogue en ligne et réserver des ouvrages sur le site <https://mediatheque.ville-liancourt.fr>. Un système de drive a même été mis en place pour permettre aux personnes ne disposant pas de pass sanitaire de pouvoir continuer à emprunter des livres et d'accéder ainsi à la culture.

DES ACTIONS CULTURELLES EN DIRECTION DES ENFANTS ET DE LA JEUNESSE

La municipalité mène une politique volontariste vis-à-vis des écoles mais également des familles afin d'ouvrir les enfants et les jeunes au monde de la culture.

Tout d'abord, les écoles ont la possibilité de se rendre périodiquement à la médiathèque Lucien Charton. Les classes sont reçues par l'équipe de bibliothécaires qui mettent en œuvre des ateliers à destination des enfants : lecture de contes, recherche d'ouvrages, kamishibaïs, découverte d'expositions...

Depuis 2016, la médiathèque propose également un partenariat avec les écoles maternelles afin de promouvoir la lecture auprès des plus jeunes enfants en participant au prix des Incorruptibles. En 2020-2021, quatre classes de l'école maternelle Jean Macé, une classe de l'école maternelle Albert Camus et une classe de l'école maternelle Jean de la Fontaine ont participé à cette action. Tout au long de l'année scolaire, les enfants découvrent les albums sélectionnés par l'association du prix des Incorruptibles lors de séances de lecture à voix haute puis participent à un vote afin de choisir leur ouvrage préféré.

Par ailleurs, Laëtitia Coquelle, Maire-adjointe chargée des affaires scolaires, propose depuis plusieurs années aux classes des écoles maternelles et élémentaires de participer à la Fête du court métrage, un événement national gratuit destiné à promouvoir les films courts. Les écoles peuvent ainsi découvrir des courts métrages au sein de la salle de spectacle Alexandre Urbain, transformée pour l'occasion en salle de projection cinématographique. Ces séances sont adaptées aux âges des écoliers et abordent des thématiques à la fois ludiques et pédagogiques. Ainsi, l'ensemble des élèves liancourtois a déjà pu découvrir le centre culturel et sa salle de spectacle.

En dehors du temps scolaire, les différentes animations proposées aux familles rencontrent un grand succès. À la médiathèque Lucien Charton, des séances de "bébés lecteurs" se déroulent chaque 1^{er} mercredi et samedi du mois et "l'Heure du conte" (pour les enfants à partir de quatre ans), les 3^{èmes} mercredi et samedi du mois. Au centre culturel, des spectacles vivants pour enfants sont proposés régulièrement les samedis après-midi avec des troupes de théâtre comme la Compagnie des 3 Chardons...

La médiathèque Lucien Charton travaille également en partenariat avec les différents services de la ville liés à l'enfance et à la jeunesse. Ainsi, des échanges réguliers ont lieu avec la structure multi-accueil "Le Nid Douillet" avec la visite des enfants au sein de la médiathèque ou plus souvent, la lecture de contes et découverte d'ouvrages au sein de la crèche. Les actions en lien avec le centre de loisirs municipal et l'S.Pass'Jeunes sont également nombreuses lors des vacances scolaires. Les jeunes vont ainsi travailler à la création d'une bande dessinée lors des vacances d'hiver. Ces différentes passerelles ont pour but de faire découvrir à la jeunesse liancourtoise les différents équipements culturels qui sont à leur disposition et leur donner envie de les fréquenter, dans un premier temps avec leurs parents, puis plus tard, seuls, lorsqu'ils seront de jeunes adultes.



QUESTIONS À SÉBASTIEN RABINEAU, MAIRE-ADJOINT CHARGÉ DE LA CULTURE

QUELS SONT VOS PRINCIPAUX OBJECTIFS EN MATIÈRE CULTURELLE POUR CE PREMIER MANDAT ?

La culture fait l'objet d'un engagement très fort de cette municipalité depuis toujours. Cela se manifeste en premier lieu par l'existence de deux équipements municipaux de très grande qualité : la médiathèque Lucien Charton et le centre culturel Alexandre Urbain. C'est une grande chance de disposer de ces locaux qui permettent d'organiser de manière régulière des événements de qualité dans des salles modernes et agréables. Mais nous sommes malgré tout confrontés au défi qui touche l'ensemble des lieux de culture : réussir à convaincre le public de sortir afin de découvrir une pièce de théâtre, un concert, une exposition... alors que tant d'œuvres

magnifiques sont disponibles au creux de nos mains ou dans nos canapés !

L'objectif de ce mandat est donc simple : nous essaierons, avec les élus de la commission culture, d'être à la hauteur de ceux qui nous ont précédés en continuant à proposer une programmation culturelle à la fois exigeante et populaire pour offrir au plus grand nombre des moments de bonheur partagé.



LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 A EU D'IMPORTANTES RÉPERCUSSIONS SUR LE MONDE CULTUREL, QU'EN EST-IL À LIANCOURT ?

La vie culturelle liancourtoise a été, comme partout en France, fortement perturbée par la crise sanitaire. Le premier impact de cette pandémie et le plus évident, c'est la quasi absence de spectacle vivant depuis février 2020 à l'exception des "Premières Notes de l'Été", organisées en juin 2020 et 2021, dans le magnifique cadre du parc de la médiathèque, dans des conditions sanitaires strictes.

La vie culturelle liancourtoise a été, comme partout en France, fortement perturbée par la crise sanitaire. Le premier impact de cette pandémie et le plus évident, c'est la quasi absence de spectacle vivant depuis février 2020 à l'exception des "Premières Notes de l'Été", organisées en juin 2020 et 2021, dans le magnifique cadre du parc de la médiathèque, dans des conditions sanitaires strictes.

La salle de spectacle est ainsi en sommeil depuis de longs mois mais je peux toutefois vous annoncer avec bonheur qu'elle rouvrira ses portes le 22 janvier prochain. Les cours dispensés au sein de l'école de musique et des ateliers d'arts plastiques et d'expression orale et théâtrale ont également dû être suspendus au cours de l'année 2020-2021, notamment pour les adultes. La municipalité a alors fait le choix solidaire de maintenir la rémunération des enseignants contractuels qui étaient empêchés d'assurer leurs cours, sans facturer évidemment les usagers. C'est aussi une forme de soutien à la culture.

Le fonctionnement de la médiathèque Lucien Charton a enfin lui aussi été fortement impacté durant cette période. Heureusement, depuis la rentrée, les cours et les différentes animations culturelles ont repris, pour le plus grand plaisir de tous ! Les professeurs et acteurs du monde culturel, après cette difficile période, débordent de projets qui devraient voir le jour au cours de cette année !

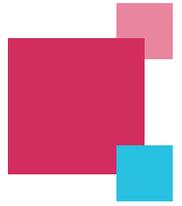


HOMMAGE À MARIE-FRANCE DELANDRE, MAIRE-ADJOINTE CHARGÉE DE LA CULTURE DE 2008 À 2020

Marie-France Delandre est décédée le 12 novembre dernier à l'âge de 72 ans. Maire-adjointe chargée de la culture auprès de Roger Menn durant 12 ans, elle s'est beaucoup investie au sein de la municipalité. Elle était notamment chargée de la programmation du centre culturel Alexandre Urbain, des ateliers municipaux d'arts plastiques et d'expression orale et théâtrale. Au début de son premier mandat, lors de l'ouverture de la médiathèque Lucien Charton, elle a élaboré la politique culturelle de ce nouvel équipement, en collaboration avec la directrice de la structure. Marie-France Delandre était en lien avec de nombreux artistes et avait plaisir à les accueillir à l'occasion de spectacles ou d'expositions et à faire découvrir leur talent aux Liancourtois. Avant cet engagement municipal,

Marie-France Delandre s'était également investie au sein des écoles liancourtoises et avait, durant plusieurs années, œuvré pour les plus démunis au sein du Petit Bonheur. Notre collègue, une femme généreuse et discrète, nous a quittés. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

LIANCOURT EN CHANTIER



LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE DE LA VALLÉE DORÉE

Le projet de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP), labellisé par l'Agence Régionale de Santé "Hauts-de-France" et porté par la Communauté de Communes du Liancourtois - La Vallée Dorée (CCLVD) poursuit sa progression. C'est sur un terrain d'une valeur de 165 000 €, cédé gratuitement par la commune de Liancourt, que la future MSP est en cours de construction. Depuis l'obtention du permis de construire et la désignation du cabinet d'architecte ARCASA SARL (Verneuil-en-Halatte - 60), les travaux avancent à grands pas et les locaux de la future MSP sortent de terre. Une dizaine d'entreprises locales interviennent sur ce chantier situé 30 rue Victor Hugo, notamment les sociétés Chamereau (Fitz-James - 60) et Europe Toiture (Verderonne - 60).

Les travaux qui se déroulent actuellement dans le parc Floral concernent le forage de puits pour la mise en place d'un dispositif de géothermie par la société Phréatec (Épinac - 71). Ce système va permettre de chauffer les 803 m² de la MSP à partir de la chaleur contenue dans le sol. La géothermie utilise uniquement l'énergie électrique pour fonctionner et constitue donc un mode de chauffage écologique.

La CCLVD, grâce à l'arrivée d'un nouvel Architecte des Bâtiments de France (ABF), vient d'obtenir l'autorisation de démolir la maison située 32 rue Victor Hugo, refusée depuis des années par l'ancien ABF, Jean-Lucien Guénoun ! La disparition de cette bâtisse en ruine, envahie par les arbres, permettra notamment de valoriser l'entrée de ville et mettra en valeur les locaux de la future MSP de la Vallée Dorée ainsi que la résidence Camille Desmoulins.



JOURNÉES ÉCO-CITOYENNES : NETTOYONS LA NATURE !

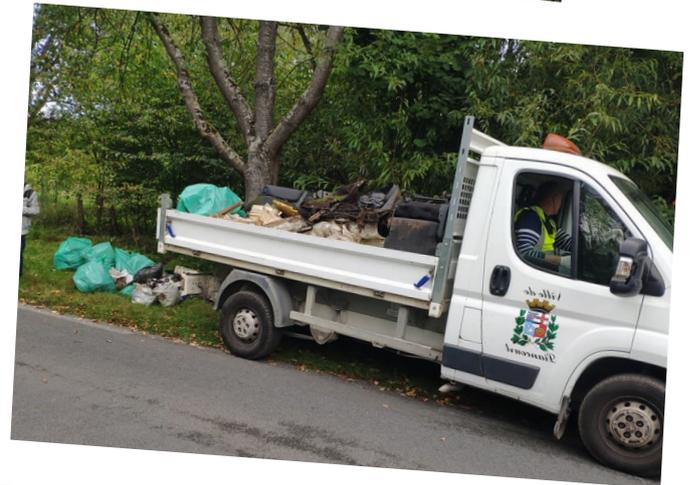
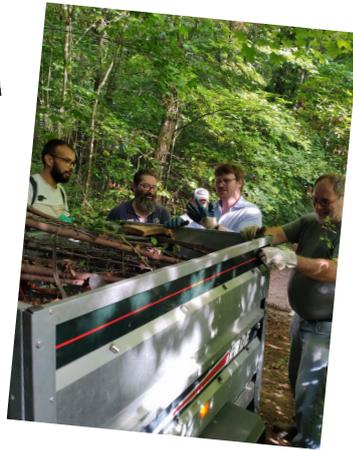
Alors que l'opération "Hauts-de-France propres" organisée par le Conseil Régional avait été, dans un premier temps, reportée de mars à septembre puis, dans un second temps, annulée, les élus liancourtois ont souhaité mettre en place leur action citoyenne de ramassage des déchets.

Dorothee Piérard, Conseillère Municipale déléguée à l'environnement et les membres de son groupe de travail se sont associés à Hervé Gibert et Cyrille Boyenval, respectivement Président et Secrétaire de la section de Liancourt des Jardins Familiaux de l'Oise, afin d'organiser un week-end de ramassage des déchets sauvages.

Samedi 25 septembre, sous le soleil, les bénévoles et élus municipaux ont tout d'abord nettoyé le bois de la Garenne, de 14 heures à 17 heures. Le lendemain après-midi, une nouvelle équipe s'est donné rendez-vous devant la salle Guy Lejeune et a, cette fois, œuvré sur les terrains situés près des parcelles exploitées par l'association des Jardins Familiaux.

Au total, sur les deux journées d'action, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées dans une ambiance conviviale et citoyenne. Elles ont rempli une benne de 10 m³ mise à disposition gracieusement par la société Constant (Bresles - 60) et 980 kilos de déchets sauvages ont ainsi été collectés puis traités.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des participants pour leur implication.





BILAN DU CENTRE DE VACCINATION DU LIANCOURTOIS

En mars 2021, en pleine reprise épidémique et face à la nécessité d'accélérer la campagne nationale de vaccination, un centre de vaccination a ouvert ses portes à la salle annexe Guy Lejeune à Liancourt, grâce à l'implication d'Olivier Ferreira, Président de la Communauté de Communes du Liancourtois - La Vallée Dorée (CCLVD), de Roger Menn, Maire de Liancourt et Vice-Président chargé de la santé à la CCLVD et du Docteur José Cucheval, Président de la Communauté Territoriale des Professionnels de Santé.

Afin de répondre à l'enjeu sanitaire de lutte contre l'épidémie de COVID-19 et de permettre aux habitants du Liancourtois de se faire vacciner au plus près de chez eux, ils ont tout d'abord organisé un week-end de vaccination les samedi 20 et dimanche 21 mars à destination des publics prioritaires.



Grâce à la mobilisation des personnels de santé actifs ou retraités, des élus, des agents territoriaux et des bénévoles, le centre de vaccination a ensuite rouvert ses portes de manière pérenne du 1^{er} avril au 23 octobre 2021.

Au total, 13 019 injections ont été réalisées dont 49 % de premières doses, 47 % de deuxièmes doses et 4 % de troisièmes doses. Environ 47 % des personnes vaccinées sont domiciliées sur le territoire de la CCLVD et 23 % habitent à Liancourt.

La baisse du nombre d'injections réalisées après la rentrée scolaire a conduit Olivier Ferreira, Président de la CCLVD, à prendre la décision de fermer le centre de vaccination du Liancourtois, malgré le début de la campagne de rappel pour la 3^{ème} dose.

Samedi 23 octobre 2021, le centre de vaccination intercommunal de Liancourt a donc fermé ses portes. A l'occasion d'une manifestation de convivialité à laquelle l'ensemble des personnes qui se sont investies dans le fonctionnement de ce centre ont été invitées, Roger Menn et le Docteur José Cucheval, tous deux en charge du fonctionnement quotidien du centre, ont tenu à remercier toutes les personnes ayant rendu possible cette aventure médicale, enrichissante pour tous.

Encore un grand merci à tous les acteurs locaux qui ont permis à des milliers de personnes de bénéficier de la vaccination, dans leur bassin de vie, dans un centre à taille humaine.



ÇA BOUGE À LIANCOURT



77^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE LIANCOURT

Mercredi 1^{er} septembre à 19 heures, une cérémonie en mémoire des résistants René Pasquier et Jean Rival a eu lieu devant la stèle érigée en leur honneur sur les hauteurs de Liancourt. C'est à cet endroit qu'il y a 77 ans, dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre 1944, ces deux résistants originaires de Liancourt et Cauffry ont été fusillés par les Allemands alors que l'armée américaine libérait les deux villes quelques heures plus tard. Roger Menn, Maire de Liancourt, en présence de Virginie Garnier, Maire de Cauffry, d'Alain Pasquier, petit-fils de René Pasquier, de nombreux élus, de membres des associations patriotiques et de citoyens, a rendu hommage à ces deux hommes.

CONCOURS DE PÉTANQUE : BOUCHON D'HONNEUR !

Dimanche 5 septembre, les passionnés de pétanque s'étaient donné rendez-vous dans le parc de l'hôtel de ville pour s'affronter dans la convivialité. Ce concours de pétanque réservé aux adhérents et organisé par l'association Les Boulistes Liancourtois s'est déroulé sous un soleil estival. En fin d'après-midi, Roger Menn, Maire de Liancourt, a remis les coupes aux différents vainqueurs et a félicité Jean-Charles Maillard, Président du club, pour la qualité de l'organisation de cette journée et plus généralement, pour son engagement bénévole au sein de cette association liancourtoise.



À LA RENTRÉE, JE BOUGE MON CORPS !



Après des mois de restrictions liées au COVID-19, la municipalité a programmé à la rentrée des séances gratuites de remise en forme afin de promouvoir l'activité physique et sportive. Cécile Birck, Directrice du service enfance et jeunesse, en charge de l'organisation de l'opération "À la rentrée, je bouge mon corps !", a choisi le city-stade comme lieu de rencontre afin de faire connaître et faire vivre ce bel équipement. Ainsi, les dimanches 29 août, 5 et 19 septembre, de 10h30 à 11h30, un coach a animé des séances de renforcement musculaire. Un rendez-vous sportif qui a réuni des femmes de tous âges, enchantées par la convivialité de cette action citoyenne.

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION "FLORILÈGES"



Samedi 2 octobre, c'est avec un réel plaisir que Roger Menn, Maire de Liancourt et les membres de son équipe municipale ont renoué avec le traditionnel vernissage des expositions. Après de nombreux mois de crise sanitaire, la médiathèque Lucien Charton a enfin ouvert ses portes à une nouvelle exposition intitulée "Florilèges". Les œuvres de Michèle Robert et Danielle Vandewalle, deux artistes locales affectionnant particulièrement la peinture à l'huile et l'aquarelle, ont été exposées du 2 au 16 octobre 2021. Ce vernissage fut un moment d'échange et de convivialité apprécié par les amateurs d'art et de culture.

FÊTE DE LA SCIENCE À LA FERME DE LA MONTAGNE



Les Fondations "Arts et Métiers" et "du Fer au Savoir" ont participé avec grand plaisir à la Fête de la science. Les bénévoles, ingénieurs Gadzart, ont accueilli le vendredi 1^{er} octobre les élèves des établissements scolaires du secteur à l'occasion d'ateliers consacrés au magnétisme, à la poussée d'Archimède... Le week-end des 2 et 3 octobre, la ferme de la Montagne et ses ateliers scientifiques étaient ouverts à tous. Roger Menn, Maire de Liancourt, était présent aux côtés d'Antoine Bardinet, Président de la Fondation du "Fer au Savoir", pour accueillir Marie-Élisabeth Borredon, Rectrice déléguée à l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation de la région Hauts-de-France, venue découvrir les animations mises en place à l'occasion de cette édition 2021.

REMISE DES PRIX DU CONCOURS DE NOUVELLES ET POÉSIES 2021

Samedi 16 octobre, les participants au concours de nouvelles et poésies ont été accueillis par l'équipe de la médiathèque Lucien Charton et Sébastien Rabineau, Maire-adjoint chargé de la culture, accompagné des membres de sa commission. Cette année, les mots "sentier", "tourterelle", "palais" et "avenir" étaient les quatre termes imposés dans la rédaction des textes. Le premier prix de la catégorie "Nouvelles" a été décerné à Christophe Lion pour son texte intitulé "Jusqu'au bout". Celui de la catégorie "Poésies" a, quant à lui, été attribué au Liancourtois André Coppin pour sa "Douce après-midi". Un grand merci à tous les participants et rendez-vous l'année prochaine !



COMMÉMORATION PATRIOTIQUE DU 16 OCTOBRE 2021

Roger Menn, Maire de Liancourt, entouré d'élus municipaux, de représentants des associations patriotiques, de présidents d'associations, de pompiers et de citoyens, a commémoré le 43^{ème} anniversaire du retour des cendres du soldat inconnu d'Afrique du Nord au cimetière de Notre-Dame-de-Lorette devant le monument aux morts de l'hôtel de ville. Il a rendu hommage, dans son discours, au Lieutenant Hubert Germain, dernier compagnon de la Libération, décédé le 12 octobre 2021 à l'âge de 101 ans ainsi qu'à Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, sauvagement assassiné il y a un an jour pour jour.



VICTOIRE DE L'ÉQUIPE FÉMININE DE HANDBALL

Roger Menn, Maire de Liancourt, Michel Birck, Maire-adjoint chargé des sports et Elie Givelet, Conseiller Municipal, ont assisté le 16 octobre en fin d'après-midi au match de handball féminin opposant les équipes de moins de 18 ans de l'Entente Creil-Liancourt Association (ECLA) et de Sud Oise Handball Club. Les Liancourtoises ont, dès le début, pris l'ascendant sur les visiteuses du Sud de l'Oise. Un score sans appel de 23 à 13 ! Le Président de l'ECLA et l'entraîneuse ont félicité les filles pour la qualité de leur jeu et leur motivation sans faille. Bravo à l'ensemble de l'équipe qui a fait briller les couleurs de Liancourt.

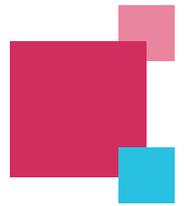


HARRY POTTER AU CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL

Cyril Chivot-Guyot, Directeur du centre de loisirs municipal et son équipe d'animation ont embarqué les enfants dans le monde magique d'Harry Potter durant les vacances d'automne qui se sont déroulées du 25 octobre au 5 novembre 2021. Un programme riche et varié avec notamment des ateliers créatifs, un tournoi de quidditch, un spectacle de magie et d'illusion, une sortie au cinéma, des grands jeux, des concours... Les enfants et les parents ont été enchantés par cette session de vacances qui s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur, sans être perturbée par la crise sanitaire.



CITOYENNETÉ : LES TROTTOIRS AUX PIÉTONS !



Ces dernières semaines, les messages fleurissent sur le réseau social Facebook pour déplorer les contraventions que la police municipale dresse dans Liancourt, notamment en ce qui concerne le stationnement sur les trottoirs. Un petit rappel du Code de la Route s'impose !

L'article R 417-11 du Code de la Route stipule que l'arrêt et le stationnement sur le trottoir d'un véhicule motorisé sont considérés comme très gênants. Par ailleurs, le Code de la Route ne prévoit pas d'exception pour un arrêt de quelques minutes, même si le chauffeur reste au volant de son véhicule. Il n'existe pas non plus de tolérance pour le stationnement d'un véhicule à cheval sur le trottoir et sur la route. C'est considéré comme gênant la circulation, même si, d'après certains, cela n'empêche pas le passage des piétons. Le montant de la contravention est toujours identique : 35 € pour les stationnements gênants ou abusifs et 135 € pour les stationnements très gênants et dangereux.

Les trottoirs doivent permettre la libre circulation des piétons, des familles avec des poussettes et des personnes à mobilité réduite. Ils ne sont en aucun cas faits pour y stationner des véhicules.

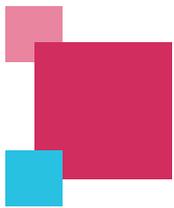
Chacun a une bonne raison pour justifier son infraction : venir chercher sa grand-mère qui se déplace avec un déambulateur, ne pas avoir trouvé de stationnement proche de son domicile... Quoi qu'il en soit, la personne qui choisit de se garer sur le trottoir ne pense pas une seconde à tous les piétons (adultes, enfants, jeunes, personnes à mobilité réduite...) qu'elle empêche de circuler en toute sécurité sur les trottoirs et qui, bien souvent, sont obligés de descendre sur les voies de circulation pour pouvoir continuer leur chemin.

La police municipale continuera donc de verbaliser les infractions au Code de la Route. La majorité silencieuse apprécie, quant à elle, de pouvoir se réapproprier les trottoirs de la ville.

Non, l'argent des PV n'enrichit pas la ville de Liancourt !

Contrairement à une idée reçue, l'argent des contraventions dressées par la police municipale ne "file" pas tout droit dans les caisses de la ville. Il est collecté par l'État et en partie redistribué aux collectivités afin de financer des aménagements de sécurité routière. Seuls les départements et les communes de plus de 10 000 habitants sont bénéficiaires de cette redistribution. Alors non, la police municipale ne dresse pas des PV pour renflouer le budget de la commune de Liancourt, elle fait tout simplement appliquer les différentes réglementations en vigueur et seuls ceux qui ne les respectent pas en font les frais !

LIANCOURT PRATIQUE



Mairie de Liancourt

232 rue Jules Michelet - 60140 Liancourt

Téléphone : 03 44 73 02 06

Courriel : commune.liancourt60@orange.fr

Site internet : www.ville-liancourt.fr

Page Facebook : Ville de Liancourt

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 12h00

PERMANENCES DES ÉLUS



Roger MENN

Maire de Liancourt,
Président de Oise Habitat,
Vice-Président de la Communauté
de Communes du Liancourtois
Permanence sur rendez-vous

Thierry BALLINER

1^{er} adjoint chargé de l'urbanisme,
de l'environnement, du logement
et des transports
Délégué à l'école municipale de
musique

Permanence les samedis de
10h30 à 12h00 en mairie



Laëtitia COQUELLE

2^{ème} adjointe chargée des affaires
scolaires

Permanence sur rendez-vous



Sébastien RABINEAU

3^{ème} adjoint chargé de la culture,
de la vie associative et de la
démocratie participative
Réfèrent associatif, porte-parole
du Conseil Municipal chargé des
relations avec la presse

Permanence sur rendez-vous



Valérie MENN

4^{ème} adjointe chargée de la petite
enfance, de l'enfance, de la
jeunesse et de l'information
Permanence sur rendez-vous



Yves NEMBRINI

5^{ème} adjoint chargé des travaux,
de la voirie, des bâtiments
communaux, de la sécurité, du
commerce, de l'artisanat et du
marché

Correspondant "Défense"

Permanence sur rendez-vous



Adeline MESTRE

6^{ème} adjointe chargée de
l'animation de la cité et des
jumelages

Permanence sur rendez-vous



Michel BIRCK

7^{ème} adjoint chargé des sports
Permanence sur rendez-vous

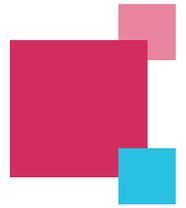


Mirjana JAKOVLJEVIC

8^{ème} adjointe chargée des affaires
sociales et des personnes
handicapées

Permanence sur rendez-vous





Dans la période que nous vivons, tout est compliqué. Chacun d'entre nous mesure combien la crise sanitaire continue à marquer notre quotidien malgré le souhait unanime de voir la vie revenir à la normale. Les masques que nous portons, les contrôles systématiques et les règles qui varient nous éloignent toujours un peu plus de la vie d'avant.

Les élus de la majorité, confrontés à cette situation, ont choisi l'action. En premier lieu, au moment du confinement le plus dur au printemps 2020, vos élus ont mis en œuvre une chaîne de solidarité qui a permis de répondre aux besoins essentiels de ceux qui ne pouvaient pas sortir de leur domicile. Ensuite, vos élus avec les soignants et la Communauté de Communes du Liancourtois - La Vallée Dorée ont participé à l'organisation d'un centre de vaccination qui s'est distingué par sa capacité à accueillir avec humanité les personnes venues recevoir plus de 13 000 injections. Enfin, vos élus ont tenté de maintenir le plus d'évènements possibles malgré la situation et en tenant compte au mieux des contraintes sanitaires.

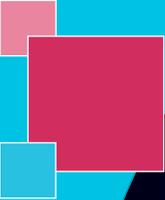
Certains évènements ont été annulés car aucun aménagement n'était possible. D'autres ont été maintenus avec les aménagements nécessaires, qui ont pu créer des frustrations. Une partie d'entre eux ont connu une baisse de fréquentation alors que d'autres ont vu le public répondre présent.

La seule chose qui est certaine, c'est que vos élus sont comme vous : ils espèrent voir prochainement le jour où ils pourront organiser des moments conviviaux et festifs sans se soucier de la pandémie. D'ici là, en respectant les contraintes sanitaires et la Loi, nous continuerons à faire au mieux pour que Liancourt avance !

Sébastien Rabineau

Porte-parole du groupe majoritaire "Liancourt avance !"

Aucun texte n'a été transmis par les élus d'opposition avant la publication de ce numéro.



Joyeuses fêtes !

Crédits

LIANCOURT MAGAZINE, le journal d'information des Liancourtois. N° 73 : octobre 2021

Directeurs de publication : Roger Menn (Maire) et Valérie MENN (Maire-adjointe chargée de l'information)

Rédactrice : Valérie Menn

Couverture photographique : Hélène Alves Oliveira, Laëtitia Coquelle, Xavier Darche, Isabelle Frillay, Ludovic Leclercq, Aurore Menn, Roger Menn, Valérie Menn, Dorothee Piérard, Communauté de Communes du Liancourtois - La Vallée Dorée

Création et maquette : Société SERVAL

Impression : Société Moderne d'Impression SMI (Clermont de l'Oise)